



# Convention Collective 66...

## Et la casse continue!

La nouvelle réforme de la convention 66 issu du projet patronal (n°2) d'octobre 2009 n'est qu'un nouveau mépris des salariés et de leurs conditions de travail et d'évolution.

Ce second projet c'est :

- La fin du caractère national de la Convention Collective ;
- La création de filières met fin aux annexes et à leurs contenus ;
- L'introduction de mesures qui permettent l'individualisation des salaires et la mise en concurrence des salariés ;
- La suppression de tous les congés conventionnels (anciennetés, trimestriels notamment) en contre partie d'une semaine supplémentaire pour les salariés qui auraient plus de 2 années de présence dans l'entreprise ;
- un déroulement de carrière (1% par an sur 30 ans) nettement moins favorable ;
- la remise en cause les 35 heures avec augmentation de la durée de travail et la généralisation du "forfait jour" ;

Pour la CNT, la riposte n'en doit être que plus forte ! Une telle casse de la convention « 66 » n'est pas acceptable! Même si nous ne nous contentons pas de ce qu'elle pouvait garantir ! L'attaque est violente. Dirigée contre les travailleur-ses du secteur santé-social, elle vise d'abord à casser les statuts et les droits acquis pour imposer la logique du seul profit. Ne nous laissons pas non plus faire par les directions syndicales réformistes qui ne défendent pas les travailleur-ses mais leurs propres intérêts.

**La C.N.T appelle à la grève le 3 février 2010.**

**Manifestation mercredi 3 février à 10h- Métro la Motte piquet.  
Départ 10h30 vers le ministère quai André Citroën- Métro Javel**

**Paris, le 1er février 2010**

**Syndicat CNT santé social et collectivités territoriales de la région parisienne  
33 rue des Vignoles 75020 Paris  
mail : [sante-social.rp@cnt-f.org](mailto:sante-social.rp@cnt-f.org)  
tél : 06 59 64 23 67**